

54  
193  
Athènes, 22 oct. 1874.

... j'ai la satisfaction d'ajouter que la Cour d'appel a rejeté aujourd'hui l'appel du gouvernement turc contre la sentence du tribunal de 1<sup>re</sup> instance, qui avait ordonné que la collection disparue fût estimée par trois experts et que je payasse la moitié de sa valeur aux Turcs.

Ainsi l'estimation va se faire et j'espère qu'en trois mois tout l'affaire sera terminée sans que les barbares aient reçu de moi un tesson. Qu'ils reçoivent l'argent, je n'y tiens pas; mais jamais je ne me souillerai en donnant aux barbares des antiquités troyennes. Mais cette guerre que j'ai dû faire... a épuisé mes forces physiques et m'a coûté cinq ans de ma vie. Vous aviez pu me débarrasser de toutes ces misères, si vous aviez accepté l'offre que je vous ai faite en avril et mai dernier de prendre possession de la collection.

Signé: Schliemann.

